



RÉGULATION

L'entrée au Camping Village Baia Azzurra et / ou le paiement de l'acompte pour confirmer la réservation implique son acceptation totale et son respect. Le personnel est autorisé à signaler toute non-conformité et à les signaler à la Direction qui se réserve le droit d'expulser ceux qui ne respecteraient pas ces règles.

ART. 1 RÉSERVATION

- La réservation est personnelle, incessible et constitue un contrat libre entre les parties. Il est fortement recommandé que le futur Client, après avoir reçu la copie de la réservation, vérifie soigneusement les dates d'arrivée et de départ, les données personnelles et tous les autres détails. Toute communication concernant les modifications de réservation doit être effectuée par e-mail à support@baiaazzurra.it.
- Pour confirmer la réservation, le règlement de l'acompte par virement bancaire ou par carte de crédit est requis, autorisant le personnel de la réception à débiter le montant dû. Le montant de l'acompte doit être payé dans les conditions des conditions tarifaires spécifiées dans la réservation. La réservation devient effective à partir du moment où le paiement du montant dû par virement bancaire est crédité ou, dans le cas d'un débit de carte de crédit, après que la transaction a eu lieu. L'absence d'acompte entraîne la perte du droit de réservation.
- Le personnel de la réception enverra la confirmation de réservation au futur client lors de l'enregistrement du dépôt de garantie. Le solde, les surcoûts obligatoires et les frais optionnels obligatoires seront effectués le jour de l'arrivée, après les formalités d'acceptation, en espèces dans les limites de la loi ou par carte bancaire (circuit Maestro, Mastercard et Visa). Les chèques ne sont pas acceptés.
- Il n'est pas possible de choisir un nombre spécifique de bungalows ou d'emplacements. Cependant, lors de la réservation, il est possible d'exprimer une préférence concernant le nombre de logements / emplacements ou la superficie. Le personnel de la réception se réserve le droit d'attribuer des logements et des emplacements en tenant compte de toutes les préférences et s'efforcera, dans la mesure du possible, de les satisfaire.

ART. 2 TAXES ET FRAIS SUPPLÉMENTAIRES

Tous les prix indiqués incluent la TVA, la consommation, les animations en journée et en soirée, dans les périodes où il est actif (à l'exception de certains spectacles / activités / événements spécifiques), le miniclub, l'utilisation de l'aire de jeux, l'entrée à la piscine, l'utilisation de parasols et transats au bord des piscines, une place de parking, fitness en plein air. Les prix des bungalows et des appartements comprennent également les services publics, les meubles, la vaisselle, les couverts et l'équipement générique pour la cuisine, l'espace extérieur avec table et chaises. La taxe de séjour est exclue. Les frais supplémentaires non prévus mais utilisés pendant le séjour seront réglés 48 heures avant le départ en espèces ou par carte bancaire.

ART. 3 ARRIVÉE / DÉPART

Les horaires d'inscription, d'entrée et de sortie des différents hébergements du Camping Village sont les suivants:

- Appartements: Check in de 10h30 à 21h30
Check out de 8h00 à 10h00
Remise des clés garantie à partir de 16h00

- Bungalow: Check in à 10h30 - 20h00 (avec une arrivée après 20h00, l'entrée du village n'est autorisée qu'à pied, en utilisant les chariots spéciaux pour le transport des bagages)
Check out de 8h00 à 10h00
Remise des clés garantie à partir de 16h00 (sauf enregistrement anticipé entre 12h00 et 13h00)

- Camping: Check in et entrée sur l'emplacement de 12h00 à 13h00, de 16h00 à 20h00
Check out de 8h00 à 11h00

Vous pouvez utiliser les services de la Baia Azzurra à partir du moment de l'inscription. Tous les invités nouvellement arrivés seront invités à fournir un document d'identification valide pour chaque membre du noyau qui sera hébergé dans la structure. À l'arrivée et au départ, l'entrée en voiture ou en moto est autorisée pour le déchargement et le chargement des bagages. La circulation des voitures et des motos dans la Baia Azzurra est limitée et est toujours interdite entre 13h00 - 16h00 et 20h00 - 8h00.

Le jour du départ, les clés des logements doivent être restituées à la réception avant 10h00; il est conseillé de prendre des dispositions avec la réception 48 heures à l'avance pour organiser le contrôle de l'hébergement; après quoi le personnel de la réception vous remboursera la caution (voir art. 5).

Les départs à des heures autres que celles prévues doivent être convenus à l'avance avec le personnel de la réception.

L'utilisation de tous les services, y compris le parking, du Camping Village se termine à 10h00 le jour du départ pour l'hébergement en bungalows et appartements et à 11h00 pour le camping.

-Pour assurer la sécurité et une identification plus rapide et facile, tous les clients du Baia Azzurra seront équipés d'un **bracelet d'identification**. Le bracelet électronique permet l'entrée et la sortie du village et il est obligatoire de le porter pour des raisons de sécurité. l'entree et la sortie se font sans aucun controle aussi pour les mineurs. baia azzurra club décline toute responsabilité pour lui-même et ses employés pour les événements de toute nature, découlant des entrées et des sorties du village.

ART. 4 VOITURES ET MOTOCYCLES

Pendant le séjour, les voitures et les motos doivent se garer dans les espaces appropriés du parking privé avec un accès contrôlé mais non surveillé.

La Direction décline toute responsabilité en cas de vol (tant du véhicule que de son contenu), de vandalisme, d'atteinte à l'environnement, de catastrophes naturelles.

L'accès aux véhicules est autorisé via les systèmes de lecture de plaques d'immatriculation des véhicules. Les informations enregistrées (temps d'accès, présence ou absence de la voiture dans la structure) seront utilisées exclusivement à des fins d'organisation et de sécurité. Ces données seront traitées par le personnel interne, communiquées exclusivement aux sujets autorisés, ne seront pas diffusées et seront supprimées à la fin du séjour.

ART. 5 CAUTION

Pour chaque logement, un paiement en espèces de 200,00 € sera exigé à titre de caution, visant à garantir une indemnisation rapide de tout dommage, même fortuit, causé au logement (qu'il soit structurel, mobilier, vaisselle ou accessoires). Le dépôt de garantie susmentionné sera restitué le jour du départ après vérification de l'état du logement par le personnel autorisé et remise de la clé. Le Client autorise expressément la Direction à retenir cette caution en cas de détérioration ou de perte de puces, clés, ameublement, vaisselle, à effectuer en contradiction.

ART. 6 PENDANT VOTRE SÉJOUR

Heures de silence:

- Par respect pour les autres hôtes et le calme du village, il est recommandé de respecter les heures de silence pendant le repos de l'après-midi (14h00 - 16h00) et la nuit (24h00 - 08h00). Pendant ces périodes, il est interdit de perturber le calme avec des bruits dérangeants; veuillez réduire le volume des téléviseurs, radios ou autres activités.

Sécurité:

- Il est interdit de stocker plus d'une bouteille de gaz d'une capacité supérieure à 5 kg.
- Il est interdit d'allumer des feux, de jeter des allumettes allumées ou des mégots de cigarettes au sol. En cas d'incendie, prévenez immédiatement la réception et le personnel. Il y a des extincteurs et des tuyaux dans tout le village, à des endroits bien marqués.
- Les mineurs ne sont acceptés que s'ils sont accompagnés d'au moins un adulte.
- Les adultes sont responsables du comportement de leurs enfants et mineurs qui leur sont confiés ou dont ils ont la garde, même temporaires et conscients d'être obligés de verser des indemnités pour les dommages causés par des mineurs tant à l'établissement d'hébergement qu'à des tiers.

Camping:

- Il n'est pas permis de changer de terrain de sa propre initiative. Pour tout besoin, les clients sont priés de contacter la Réception, qui est disponible pour améliorer leur séjour au Village.
- Il est interdit d'occuper les emplacements laissés vides.
- Il n'est pas permis de clôturer l'espace réservé avec des cordes, des poteaux ou quoi que ce soit d'autre, de placer des feuilles de toiture ou des écrans solaires, même temporaires, d'accrocher des vêtements exposés à l'avant des routes principales ou des allées, d'étirer des fils, des cordes ou hamacs entre 2 arbres. Il est interdit de traverser les terrains d'autrui à pied ou par tout autre moyen. Il est interdit d'apporter des vélos dans la zone des toilettes et dans la piscine et la zone de divertissement
- L'électricité disponible à la colonne des Emplacements Argent et Basique garantit un retrait jusqu'à 3 Ampères (exemple: une lampe pour l'éclairage, une télévision et un réfrigérateur en même temps); les emplacements Gold, Gold plus, Platinum et Platinum plus sont équipés d'une connexion électrique jusqu'à 10 Ampères; jusqu'à 16 ampères sont disponibles sur les emplacements Super Gold Plus.
- L'utilisation d'appareils électriques à absorption supérieure à la puissance de la colonne tels que cuisinières, fers à repasser, cuisinières, ventilateurs, sèche-cheveux, etc. est interdite. Tout abus peut entraîner des interruptions de l'approvisionnement en électricité pour des périodes plus ou moins longues. Le responsable est soumis à une indemnisation pour tout dommage.
- Le départ est à 11h00, en dehors de cette heure, un jour supplémentaire sera facturé.

Barbecue:

- L'utilisation du barbecue à gaz, charbon de bois ou électrique est autorisée.

Fumée:

- Interdiction de fumer à l'intérieur des logements et dans les salles de bains publiques et privées et dans toutes les pièces fermées.

Assistance médicale:

- À l'intérieur du village, il y a une infirmerie avec un médecin dans l'établissement une heure par jour de juin à septembre env. (pour un coût supplémentaire).

Fontaines d'eau potable:

- Les clients des emplacements pourront utiliser les fontaines d'eau potable avec parcimonie, en les prenant uniquement avec des conteneurs spéciaux.

Plage:

- Le service de plage privée est facultatif, à la demande du client et moyennant des frais. Le solde est requis au plus tard 48 heures avant le départ.
- L'attribution du parasol sur nos plages est effectuée par le personnel du bureau de réservation en fonction de la ligne réservée. Toute demande spécifique pourra être prise en considération en fonction de la disponibilité de la période.
- Il est interdit de courir entre les chaises longues et les parasols.
- Il est interdit de creuser des trous.
- Le maître nageur n'est pas responsable du comportement des enfants.
- En vertu de l'ordre de la capitainerie, veuillez noter qu'il est interdit de s'arrêter sur le rivage.

Piscine:

- Les heures d'ouverture et de fermeture sont indiquées à l'entrée et peuvent varier en fonction de la saison et des conditions météorologiques.
- L'utilisation d'un bonnet de bain est obligatoire.
- Dans la piscine, il est interdit de plonger, de jouer avec le ballon, d'introduire des structures gonflables, de courir au bord de la piscine et entre les chaises longues et les parasols.
- Les parasols et transats sont disponibles pour tous les clients sous réserve de disponibilité, ils ne peuvent pas être réservés et ne peuvent pas être occupés avec des objets.
- Articles laissés sans surveillance pendant 30 min. sur les transats seront incontestablement supprimés.
- Le maître nageur n'est pas responsable du comportement des enfants.

En début et en fin de saison, certains services peuvent être réduits.

ART. 7 PERSONNES QUOTIDIENNES

- Tous ceux qui souhaitent recevoir des invités doivent en informer rapidement le personnel de la réception afin de planifier leur participation. Les invités doivent être reçus à l'entrée.
- Les clients quotidiens peuvent être admis gratuitement pour un séjour maximum de 2 heures pendant les heures d'ouverture du bureau (de 8h00 à 22h00), mais il leur est interdit d'accéder à la piscine et d'utiliser les parasols et les chaises longues des piscines et de la plage privée.
- Les hôtes quotidiens peuvent être admis, pour des arrêts de jour jusqu'à 21h30, avec paiement à l'avance des tarifs relatifs par personne et par place de parking, si elle est garée dans le parking intérieur. Chaque personne doit fournir ses coordonnées personnelles à la Réception en présentant une pièce d'identité en cours de validité.
- En cas d'invités inattendus, le personnel de la réception, conformément à la loi sur la protection de la vie privée, n'est pas tenu de fournir des informations sur la présence ou l'identité des invités de Baia Azzurra.
- Le client quotidien est tenu de respecter strictement ces règlements.
- Les visiteurs ne pourront pas entrer au-delà de la capacité d'hébergement prévue ou lorsque, à la seule discrétion de la direction, ou si les conditions d'autorisation d'entrée n'existent pas (par exemple, dispositions gouvernementales relatives aux événements pandémiques); cela aura pour but d'assurer la protection des clients qui sont hébergés dans le Baia Azzurra Camping Village.
- Ceux qui seront surpris à l'intérieur de la propriété du Baia Azzurra Camping Village sans le bracelet d'identification et les autorisations nécessaires devront quitter le village immédiatement, après avoir payé le prix catalogue en vigueur et pourront faire l'objet d'une plainte pour violation de domicile conformément à l'art. 614 du Code criminel.

ART. 8 SAUVEGARDE DE L'ENVIRONNEMENT

Le Baia Azzurra Camping Village mène une politique rigoureuse de respect et de protection de l'environnement. Le Client est donc prié de se conformer aux dispositions indiquées ci-dessous.

Protection des sols et de l'eau:

- Pour des raisons écologiques, il est interdit d'effectuer des activités d'entretien sur vos véhicules (ex: vidange d'huile, changement de filtre) à l'intérieur du village. Tout lavage de véhicule est possible dans le parking.
- Il est interdit d'introduire et d'utiliser des produits chimiques nocifs pour les personnes et l'environnement à l'intérieur du village;
- Il est interdit de verser des huiles et graisses alimentaires usagées dans les canaux de collecte des eaux pluviales;
- L'eau est une denrée précieuse et doit être utilisée avec parcimonie. Signaler une fuite permet de ne pas la gaspiller.

Respect de la nature:

- Il est interdit de prélever des plantes de la brousse et de la pinède et des plantes ornementales présentes dans le village et de les couper en tout ou en partie;
- L'utilisation de pesticides biologiques est obligatoire dans le respect de l'environnement;
- Il est interdit de modifier les conditions du sol (ex: creusement de trous, fosses, etc.);

- Il est interdit d'allumer des feux directement sur le sol et sur la plage.

La gestion des déchets:

- Il est interdit d'abandonner les déchets au sol (y compris les déchets organiques).
- La livraison des mégots de cigarettes doit avoir lieu dans les conteneurs appropriés présents dans les zones désignées du village.
- Les déchets doivent être déposés dans les conteneurs / bacs appropriés, en prenant soin de séparer les déchets solides municipaux des déchets valorisables (papier et carton, canettes en aluminium, plastique, verre).

ART. 9 ANIMAUX

- Les animaux doivent être signalés au moment de la réservation.
- Les animaux domestiques sont admis uniquement dans la zone des emplacements, en nombre limité et moyennant le paiement du tarif journalier respectif. L'accès n'est pas autorisé à la piscine, au restaurant, au bar, à la zone de divertissement, à l'aire de jeux et à la plage.
- Les chiens doivent toujours être tenus en laisse, ils ne doivent jamais être laissés seuls et sans surveillance ou confiés à des mineurs; les propriétaires doivent respecter les réglementations sanitaires et hygiéniques en vigueur au niveau national et collecter le fumier
- Les clients sont conscients qu'ils sont tenus de payer une indemnisation pour tout dommage matériel ou personnel résultant de la conduite des animaux, à la fois à l'établissement d'hébergement et à des tiers.
- Il est interdit d'amener et d'héberger des animaux domestiques dans les logements.

ART. 10 POLITIQUES D'ANNULATION ET DE MODIFICATION

Toute annulation de réservation doit être envoyée uniquement par écrit par e-mail à booking@baiaazzurra.it.

Les annulations communiquées verbalement ne seront pas prises en considération.

En cas d'annulation de la réservation, le remboursement de l'acompte s'effectuera selon les modalités précisées dans les conditions d'annulation de la réservation. Lorsqu'ils ne sont pas spécifiés, les termes suivants sont considérés comme valides:

- 80% du montant si l'annulation est communiquée 60 jours avant le jour d'arrivée;
- 50% du montant si l'annulation est communiquée 30 jours avant le jour d'arrivée;
- Aucun remboursement si l'annulation est communiquée dans un délai inférieur à 30 jours.

Dans le cas où le client ne communique pas son souhait d'annuler ou arrive un ou plusieurs jours de retard ou part plus tôt que la date de départ indiquée dans la réservation, il est tenu de payer le montant total de la réservation confirmée.

En cas d'arrivée tardive sans préavis, le logement restera disponible jusqu'à 10h00 et l'emplacement jusqu'à 12h00 le jour suivant celui de l'arrivée prévue; Passé ce délai, le client sera considéré comme renonçant, perdant l'intégralité du montant de l'acompte versé et le droit d'occuper l'unité d'hébergement ou l'emplacement réservé.

Toute modification de la réservation confirmée doit être envoyée par écrit par e-mail à booking@baiaazzurra.it dans les 30 jours à compter du jour d'arrivée de ladite réservation: le personnel de la réception évaluera la faisabilité réelle, acceptera ou rejettera la modification et prendra les mesures nécessaires. Les demandes de changement reçues entre le 30e jour et la date d'arrivée seront évaluées et seront soumises à disponibilité pour la période.

ART. 11 RESPONSABILITÉ

- Chaque invité est tenu de conserver les objets de sa propriété. La Direction n'est pas responsable des vols subis à l'intérieur du Camping Village Baia Azzurra. Les objets perdus peuvent être livrés à la réception.
- Le client reconnaît que l'utilisation des équipements sportifs et de loisirs se fait sous sa propre responsabilité.
- La Direction n'est pas responsable des accidents, blessures, dommages généralement non imputables à la structure (causés par des tempêtes, tempêtes de grêle, chutes d'arbres, de branches ou de pommes de pin, activités sportives, force majeure, etc.)
- Pour tout litige juridique, le tribunal compétent exclusif est celui de Grosseto.

- La direction n'est pas responsable du vandalisme subi, des dommages en cas de manque temporaire de gaz, d'électricité, d'eau ou de pannes techniques des systèmes, des accidents causés par des causes naturelles, par tout type d'animal sauvage, par des invités ou par leurs équipements ou véhicules mobiles, qui peuvent se trouver dans la propriété du Baia Azzurra Camping Village.

ART. 12 INTERRUPTION DU CONTRAT PAR CIEFFE S.R.L., DIRECTEUR DU CAMPING VILLAGE BAIA AZZURRA

- La direction du Baia Azzurra Camping Village se réserve le droit de résilier unilatéralement le contrat de vente (réservation) dans le cas où le client perturberait la paix publique dans la structure ou en cas de manquements graves du client envers le personnel et les autres clients du Camping Village Baia Azzurra.
- En cas de résiliation unilatérale du contrat, l'obligation du Client de payer l'intégralité du montant résultant de la confirmation de réservation ou, dans le cas d'un séjour sans réservation, le total utilisé jusqu'à ce moment.
- L'hôte est conscient que cette clause intègre la condition de résiliation expresse du contrat pour sa violation grave et déclare l'accepter expressément, reconnaissant aux parties que cette clause a été préalablement négociée sur la base d'une négociation spécifique car elle ne le détermine pas un déséquilibre des positions contractuelles mutuelles.

ART. 13 CONFIDENTIALITÉ

- Toute information relative au Client sera utilisée exclusivement par le personnel du Baia Azzurra Camping Village dans le seul but de rester en contact avec le Client. La divulgation des données des clients à toute personne qui n'est pas un employé du Camping Village Baia Azzurra est interdite. Le personnel est tenu de se conformer aux articles du règlement (UE) 2016/679
- Le Client autorise expressément l'utilisation gratuite du Baia Azzurra Camping Village à des fins d'information et de publicité, de photographies ou de vidéos dans lesquelles il est représenté et / ou filmé, en plus de l'abonné contractant, des Invités et de leurs familles, y compris les mineurs sur qui exercent l'autorité parentale, renonçant expressément à toute demande d'indemnité ou de compensation. Le personnel photo / tournage peut être identifié par une veste spéciale. Dans le cas où l'invité ne souhaite pas être repris, il doit le signaler sans délai au personnel d'exploitation.

ART. 14 JURIDICTION

Pour tout litige né du contrat conclu entre le client et l'hébergement, le tribunal de Grosseto est compétent.

Le règlement peut être consulté en ligne: <https://www.baiaazzurra.it/pdf/regolamento-fr.pdf> ou sur le panneau d'affichage à la réception.

Camping Village Baia Azzurra Club
Via delle Rocchette - Località Le Rocchette
58043 - Castiglione della Pescaia - GR
Email: support@baiaazzurra.it